

## CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

### RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE LAHITTE TOUPIERE

<b>N° dossier : 3999</b> <b>Nom de l'utilisateur : PERAULT</b> <b>Prénom : Alicia</b> <b>Adresse de l'immeuble : 31 CH DE LA POUMADETTE</b> <b>Commune : LAHITTE TOUPIERE</b> <b>Section et n° parcelle(s) : C 0060</b> <b>Date de réalisation de l'assainissement : 1984</b>	<b>Propriétaire de l'immeuble :</b> <b>Nom du propriétaire : PERAULT</b> <b>Prénom : Alicia</b> <b>Adresse : 31 CH DE LA POUMADETTE</b> <b>65700 LAHITTE TOUPIERE</b>
---	---

Visite le : 09/03/2021 à 15:30

Présent : PERAULT ALICIA

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT :			
Superficie de la parcelle :	9 300 m <sup>2</sup>	Pente du terrain :	Faible <5%
Alimentation en eau potable :	Publique	Nature du sol :	Argile
Présence d'un captage d'eau :	Sur le terrain : Non		Sur terrain voisin : Non identifié

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :				
Type	Nb occupants	Nb equiv. Habitants (EH)	Nb Chambres	Observations
Principale			3	Nb wc : 1 / Nb SdB : 1 / Nb cuisine : 2

COLLECTE DES EAUX USEES :
Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : OUI
Destination des eaux pluviales : Fossé

PRETRAITEMENT :							
Equipement(s) existant(s)	Accès	Vol.(m <sup>3</sup> )	Nat. Eaux raccordées	Ventilations	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur agréée
Fosse Toutes Eaux	Non	3	Toutes eaux	Primaire : Oui Secondaire : Non	Séparé (inaccessible)	2017	Non

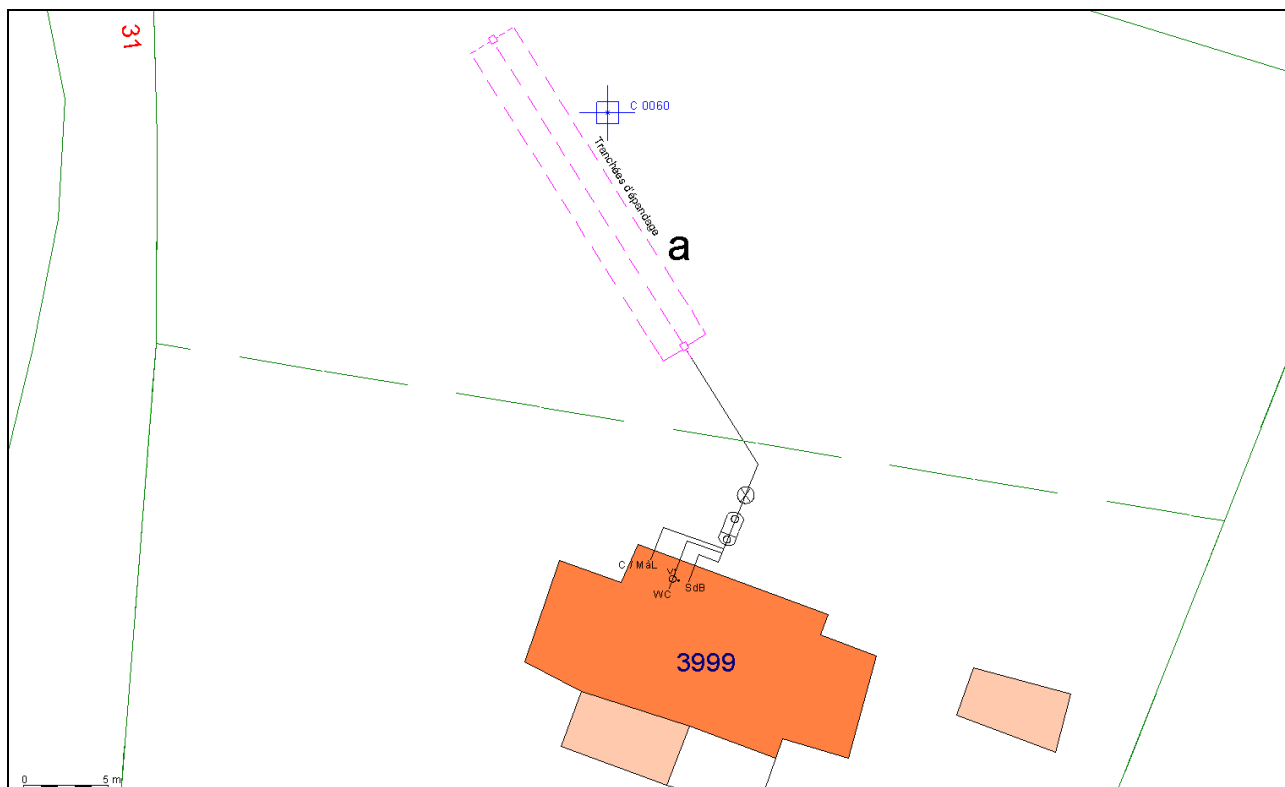
FILIERE DE TRAITEMENT :							EH : EQUIVALENT HABITANT R. : REGARD	
Equipement(s) existant(s)	Accès	Dimensionnement	Eaux raccordées	Implantation			Regard de répartition	Regard de bouclage
Tranchée d'épandage	Non	3 x 22,5m, soit 67,5mL	Toutes eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>•À 5 m de l'habitation : Oui</li> <li>•À 3 m de la limite de parcelle : Oui</li> <li>•À 3 m des arbres : Oui</li> <li>•À 35 m d'un captage d'eau potable : Oui</li> <li>•Recouvrement étanche : Non</li> <li>•Circulation / stationnement de véhicule : Non</li> </ul>			Oui	Non

REJET DES EFFLUENTS :			
Vers le milieu superficiel :	Non	Nature du rejet traité	Pas de rejet
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet
Dans le sous-sol :	Oui	Nature du rejet traité	Toutes eaux
		Nature du rejet prétraité	Pas de rejet
		Nature du rejet brut	Pas de rejet

ÉVALUATION DU DISPOSITIF :		Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012	
INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX			
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution.	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a)  ↳ Travaux obligatoires sous le délai prescrits par le SPANC sans pouvoir dépasser 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an		
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme travaux obligatoires : (cas C)  ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an	Installation non-conforme (cas a)  ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un <b>risque environnemental avéré</b> Installation non-conforme (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <b>si vente</b> travaux dans un délai de 1 an
<input checked="" type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre accessible le préfiltre et l'entretenir</li> <li>- Rendre accessible le regard de collecte</li> <li>- Rendre accessible la filière de traitement</li> <li>- Rendre accessible la fosse toutes eaux</li> <li>- Mise en place d'une ventilation secondaire</li> </ul>		
<i>Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés</i>			

### SCHEMA DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Plan et localisation de l'installation (Ech.:1/228):



SPANC du Val d'Adour

80 bis avenue Claude Chalin 65 500 VIC EN BIGORRE

Tel : 05 62 96 72 80 Mail : spanc@va-environnement.fr

### **Légende :**



Fosse Toutes Eaux



Fosse septique



Préfiltre



Bac à Graisses



Regard de visite/contrôle



Ventilation Primaire et Secondaire

SdB = Salle de Bain

C = Cuisine

MàL = Machine à Laver

EM = Eaux Ménagères

EV = Eaux Vannes

CEP = Captage Eau Potable

PR = Pompe de relevage

EP = Eaux pluviales

### **COMMENTAIRES :**

**Les dispositifs de prétraitement et la filière de traitement sont inaccessibles, leurs natures, leurs fonctionnements et leurs états n'ont par conséquent pas pu être apprécié. Il semble nécessaire d'y remédier pour faciliter l'entretien et vérifier le bon fonctionnement.**

**Pour permettre un traitement de qualité des effluents domestiques de l'habitation, il faudra prévoir : que la fosse toutes eaux soit munie d'une ventilation primaire et secondaire permettant l'évacuation des gaz issus de la fermentation. Cette ventilation sera surmontée d'un extracteur de type éolien ou statique en évitant la proximité des fenêtres ou WC.**

**Pour toutes informations complémentaires le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.**

*Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans*

Fait à Vic-Bigorre, le 15/03/2021

**Le technicien, Yann BERTRAND**

**Le Président, Frédéric RE**

